





## **Processus d'instruction**

d'un projet pédagogique transformant dans le cadre du CNR

Académie de Créteil



## CADRE **D'ÉLIGIBILITÉ**

Le projet répond aux besoins des élèves. Le projet vise à améliorer la réussite et le bien-être des élèves ainsi qu'à réduire les inégalités. Le projet est issu d'une concertation élargie au sein de l'école ou de l'établissement.



## PROCESSUS **D'ACCOMPAGNEMENT**

L'inspecteur référent est sollicité dès le début de l'élaboration du projet pour accompagner le porteur. La fiche d'autoévaluation est renseignée, en appui à la construction du projet. Le projet est déposé sur la plateforme Sphinx Declic : sphinxdeclic.com



## PROCÉDURE **DE VALIDATION**

La commission de validation instruit le dossier et demande, le cas échéant, des compléments.

- Le projet est validé et financé dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.
- Le projet ne relève pas du CNR Éducation mais sera accompagné.